



165, rue de la Mairie
74550 PERRIGNIER

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 27 AVRIL 2026

1° Approbation du règlement budgétaire et financier:

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante qu'en adoptant le référentiel M57 depuis le 1^{er} janvier 2024, la commune de Perrignier s'est engagée à se doter d'un règlement budgétaire et financier (RBF).

Ce règlement fixe les règles de gestion applicables à la commune pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits et l'information des élus.

Il sera amené à évoluer et sera complété en fonction des modifications législatives et réglementaires ainsi que des nécessaires adaptations des règles de gestion.

Après lecture faite du projet de règlement budgétaire et financier, le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

2° Vote des taux des impôts locaux pour 2026:

Sur proposition de monsieur le Maire, le conseil décide de maintenir en 2026 les taux de 2025 comme suit:

- taxe sur le foncier bâti: 27.70 %,
- taxe sur le foncier non bâti: 50.80 %.
- taxe habitation (uniquement sur les résidences secondaires) : 11.76%

3° Adoption des budgets primitifs 2026:

Mr ROIDOR Arthur, 1^{er} adjoint, présente à l'assemblée délibérante le projet de budget primitif de la commune, établi pour 2026.

En section de fonctionnement, ce projet de budget s'équilibre à 2 867 548.18 €.

En investissement, ce projet de budget s'équilibre à 3 792 060.12€.

Concernant le budget annexe des caveaux 2026, celui-ci s'équilibre en fonctionnement à 21 613.35€ et en investissement à 21 250€.

Le conseil municipal approuve ces budgets prévisionnels 2026 à l'unanimité.

4° Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID):

A la demande de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute Savoie, le conseil municipal a établi une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants parmi lesquels les services fiscaux choisiront prochainement les futurs membres de la CCID.

5°Création de deux emplois d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet:

Mr le Maire expose à l'assemblée délibérante que dans le cadre des avancements 2026 proposés par le Centre de Gestion 74, il convient de prévoir la création de deux emplois permanents d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} juillet 2026.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer ces deux emplois.

6° Délibération portant garantie d'emprunt pour les 3 Logements Locatifs Intermédiaires (LLI) pour l'opération « Les Forges »;

Mr le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la Société HALPADES, organisme agréé pour la construction et la gestion des logements locatifs, avait sollicité le soutien de la commune, lors du mandat précédent, pour se porter garante à 100% au financement de 3 logements locatifs pour l'opération « les Forges » à Perrignier, ce qui permettait à la commune de disposer de droits de réservation unique au 1^{er} tour, sur 2 logements (1T3+1T4).

Il est proposé au conseil municipal de poursuivre cet engagement de garantie d'emprunt à hauteur de 100%

Celui-ci l'accepte à l'unanimité.

7° Vote des subventions aux associations 2026 :

Sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal accorde avec 18 voix pour et 1 abstention, des subventions de fonctionnement et de projet aux associations suivantes :

- Canhicap : 400€
- Batterie Fanfare : 400€
- UNP : 150€
- Secours Populaire Français: 250€
- Jalmalv : 350€
- Virades : 500€
- CSLP : 6000€
- Perri Fun Gliss : 1300€
- ACEH : 300€
- FNDIRP les Allobroges : 200€
- Sou des Ecoles : 1700€
- APEI : 300€
- AFN : 300€
- Les Artistes de France : 150€
- Association des Entreprises : 600€
- Cœurs d'Artist Show : 200€
- Protection Civile de Haute Savoie : 200€
- FESTI 2000 : 1000€
- COUNTRY CLUB : 500€

8° Questions diverses :

-Pour votre sécurité, fermeture exceptionnelle de la route de Sciez les 2 et 3 mai 2026 suite au déroulement d'une manifestation.

-Festival de l'association Country Club de Perrignier les 2 et 3 mai 2026 à la salle des fêtes de Perrignier à partir de 10h00.

-Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, le vendredi 8 mai 2026 à 11h15 au Monument aux Morts, place de la Mairie.

- Concours de pétanque organisé par l'association Perri Fun Gliss, le samedi 9 mai 2026 dès 9h30 au Stade de Perrignier (buvette et petite restauration) – Inscription au 07.85.66.22.35 ou sur place.